

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 23
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 23
Date de convocation : 25/01/2024

**DELIBERATION N°03
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 7 FEVRIER 2024**

INTERET COMMUN

L'an deux mil vingt-quatre, le sept février à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Alex, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Conseil Départemental : Mme Martine CHARMET, MM. Daniel GILLES et Jacques LADEGAILLERIE
Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme :
Mme Dominique MARCON, MM. Jean-Pierre POINT, Jean-Philippe ROCHE et Frédéric TRON
Communauté des communes du Diois : MM. Pascal BAUDIN, Alain BONNARD, André GIRARD, Gérard PERDRIX et Daniel ROLLAND

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT, MM. Robert ARNAUD, Claude AURIAS, Gilbert CHAREYRON, René ESTEOULLE, Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, Jean-François FAURE (suppléant), Francis FAYARD, Jean-Marc PEYRET et Cyrille VALLON

Autres présents :

SMRD : Mme Caroline JEANJEAN, MM. David ARNAUD et Pierre LESPETS

Etaient excusés :

Conseil Départemental : MM. David BOUVIER et Éric PHELIPPEAU

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Agnès FOUILLEUX, MM. Christophe LEMERCIER, Gilles MAGNON et Franck MONGE

Communauté de communes du Diois : Mmes Anne-Line GUIRONNET et Dominique VINAY

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. David GARAYT, Jean SERRET

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur G. CROZIER, Président, invite l'assemblée à examiner le budget primitif 2024.

La balance du budget qui est proposée se présente comme suit, le détail étant précisé dans la note ci-annexée :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 180 000.00 €	2 850 000.00 €
Recettes	3 180 000.00 €	2 850 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à L'UNANIMITE :

- APPROUVE le budget primitif 2024 ;
- AUTORISE le Président à signer les actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Le Président du SMRD,
Gérard CROZIER